

Poussé à bout je quitte ma SAS

Par valrik, le 07/03/2016 à 19:29

Bonjour,

Voici mon souci dans les plus grosses lignes : J'ai monté le 1.02.2016 avec un associé une SAS numismatique, achat de métaux précieux dans laquelle je suis Directeur général. J'ai quasi tout monté de cette société durant le mois de janvier 2016, j'ai trouvé le local et négocié le prix, j'y ai fait des travaux de peinture et rénovation, je l'ai agencé (etc etc) puis j'y ai travaillé.

Mon associé quand à lui n'a fait aucun travaux, arrivait en retard, surfait sur le net au lieu de travailler pour la société, partait en ville pour aller au bar et revenait souvent puant l'alcool et bien imbibé, falsifiait le livre de police etc etc...

J'ai donc eu un raz le bol et suis parti de la SAS en envoyant un courrier au comptable, à la banque afin de les tenir au courant mais je ne sais pas si c'était la bonne solution.

A ce jour, il a changé la serrure de la porte d'entrée, la boite aux lettres...

Sachant que nous ne sommes pas d'accord sur les indemnités et le rachat de mes parts sociale, que puis-je faire pour dénouer la situation ? Dans l'attente, bien à vous.